

---

## Prologue d'une histoire de l'édition numérique au Québec

Guylaine Beaudry\*

---

Par la force des choses, l'histoire de l'édition numérique n'en est qu'à ses débuts. Il est néanmoins déjà utile de décrire ce qui peut être considéré comme le prologue d'une histoire de l'édition numérique en langue française au Québec. Cet article est l'occasion de présenter les acteurs qui, par leurs réalisations, ont contribué et contribuent encore à opérer cette transition de la culture imprimée à celle du numérique.

L'objectif de ce travail n'est pas de proposer un cadre théorique pour analyser les différents champs éditoriaux des publications numériques. Il s'agit plutôt de proposer une typologie générale et de présenter sommairement les acteurs des débuts de l'édition numérique en langue française au Québec. Déjà, une expertise s'est développée qui parfois est reconnue au-delà des frontières géographiques du Québec. Notre parti pris est de proposer un panorama en sélectionnant les genres éditoriaux du journal, du magazine, de la revue, du livre, de la thèse, du dictionnaire, de la base de données bibliographiques et des textes juridiques. Les acteurs œuvrant dans ces différents champs éditoriaux sont présentés selon la typologie exposée dans la section suivante.

### Typologie des acteurs

Tout comme dans le monde de l'imprimé et celui du manuscrit auparavant, le numérique a vu se définir différents types d'acteurs qui contribuent à la production, à la diffusion et à la préservation des publications. La structuration et les relations entre ces acteurs sont différenciées selon les champs éditoriaux<sup>1</sup>. Ainsi, il est utile de

---

\* Guylaine Beaudry est directrice des Bibliothèques par intérim de l'Université Concordia. Elle a été précédemment directrice de la Bibliothèque Webster de l'Université Concordia, directrice du Centre d'édition numérique de l'Université de Montréal de même que directrice générale d'Érudit ([www.erudit.org](http://www.erudit.org)). Elle est auteure ou co-auteure de nombreux articles et chapitres de livres portant sur l'édition numérique. Elle est titulaire d'un doctorat en histoire du livre de l'École pratique des hautes études de Paris.

<sup>1</sup> Sur les structururations des acteurs dans les champs du livre et de la revue, consulter John B. Thompson, *Books in the Digital Age: The Transformation of Academic and*

présenter un cadre sommaire de référence, en ayant recours à une typologie des acteurs, avant de décrire les activités d'édition numérique des genres éditoriaux retenus.

Avant tout, il convient de préciser que l'auteur et le lecteur sont les deux seuls acteurs immuables, quelles que soient les périodes historiques et les technologies utilisées. Leurs outils et les processus d'appropriation sont certes en complète redéfinition avec le numérique. Pourtant, leurs rôles et leurs raisons d'être ne sont en rien modifiés, tout comme leur dénomination.

L'éditeur est celui qui prend en charge toutes les opérations pour assurer la publication d'un texte ou d'autres types d'informations, quel que soit le genre éditorial. Le catalogue d'un éditeur est établi en fonction de sa politique éditoriale, c'est-à-dire de l'orientation et de la mission de l'entreprise. La valeur ajoutée de l'éditeur porte sur la préparation du contenu, tant dans ses dimensions intellectuelles, en commentant le travail de l'auteur, que dans la correction linguistique, la mise en forme et la fabrication des publications. Il assure lui-même, ou donne à réaliser par un tiers, la préparation matérielle des publications, qu'elles soient sous forme imprimée ou numérique. Il prend le risque financier pour les publications qu'il accepte d'éditer. Dans l'univers numérique, l'éditeur assume parfois la vente directe de ses ouvrages à partir de son propre site web, sans passer par le libraire. Par ailleurs, le numérique amène la fonction d'édition à être prise en charge par d'autres acteurs, notamment les bibliothèques<sup>2</sup>.

Le numérique a vu un nouvel acteur émerger : l'agrégateur. La raison d'être de l'agrégateur est de vendre l'accès à une collection de publications provenant de plusieurs éditeurs. Cette collection est composée grâce aux contrats que l'agrégateur signe avec les éditeurs qui lui accordent une licence non exclusive de diffusion de tous ou d'une partie de leurs fonds. En retour, l'agrégateur propose un mode de répartition des revenus avec les éditeurs. Le marché de prédilection de l'agrégateur est celui des bibliothèques. L'agrégateur propose des listes de titres selon des formules adaptées aux profils de ses clients. Deux types d'agrégateurs se différencient par leurs

---

*Higher Education Publishing in Britain and the United States*, Cambridge, Polity, 2005, 468 p.; Guylaine Beaudry, *La communication scientifique et le numérique*, Paris, Hermès Lavoisier, coll. « Traitement de l'information », 2011, 327 p.

<sup>2</sup> James L. Mullins et al., *Library Publishing Services : Strategies for Success. Final Research Report*, Washington D.C., SPARC, 2012; Karla L. Hahn, *Research Library Publishing Services : New Options for University Publishing*, Washington D.C., Association of Research Libraries, 2008.

pratiques : l'agrégateur général a pour caractéristique de rassembler le plus grand nombre de publications, sans exclusivité quant aux disciplines ou aux genres. L'agrégateur spécialisé, quant à lui, est plus sélectif. Il établit et applique une politique éditoriale pour la constitution de son fonds. L'agrégateur, général ou spécialisé, offre également des services d'hébergement et de préparation des fichiers numériques pour répondre aux caractéristiques et aux normes de sa plateforme de diffusion, qui comporte un dispositif pour assurer la gestion des droits.

L'entrepôt offre, le plus souvent à l'éditeur, des services d'hébergement des fichiers des publications et prend parfois en charge la préparation des différents formats numériques à partir des fichiers préparés par les éditeurs pour la fabrication des versions imprimées. Son périmètre d'intervention se limite aux ouvrages spécialisés ou généraux. Si la vente directe aux clients lecteurs est parfois offerte par l'entrepôt, il agit comme relais entre les différents points de vente des livres, que ce soit les sites des libraires en ligne de même que les accès vendus aux bibliothèques sous forme d'abonnements.

La préparation des fichiers peut aussi être assurée par un producteur numérique prémédia. Le terme « prémédia » désigne les étapes d'un projet éditorial avant sa publication numérique, depuis la réception des fichiers contenant le texte, ou plus généralement le contenu à publier, jusqu'au contrôle de qualité des fichiers finaux utilisés en diffusion.

La librairie demeure un mode de diffusion et de commercialisation du livre dans le monde numérique, soit par le prolongement d'une librairie traditionnelle dans le web, soit par la création de nouvelles entreprises commerciales, à l'exemple d'Amazon. Encore ici, la librairie se concentre sur le livre. Les revues, les magazines, les bases de données bibliographiques ou les dictionnaires numériques ne se trouvent pas dans les rayons des librairies en ligne. La facilité pour le client d'acheter un livre directement de l'éditeur ou des mégas librairies en ligne pose un défi de taille aux librairies, et en particulier celles du Québec par la nature du marché<sup>3</sup>.

La mission de l'institution bibliothèque n'est en rien affectée par l'avènement du numérique. La bibliothèque est demeurée un

---

<sup>3</sup> Voir à ce sujet : Jean-François Nadeau, « Une commission parlementaire sur le prix du livre neuf aura lieu en août », *Le Devoir*, 5 juin 2013, p. B8 ; Jean-François Nadeau, « Le soutien aux librairies du Québec se fait attendre », *Le Devoir*, 4 juin 2013, p. A1 ; Sandrine Cassini, « Auréli Filippetti lance une nouvelle charge contre l'américain Amazon », *Le Monde*, 5 juin 2013, p. SCQ5.

centre de ressources à partager au sein d'une collectivité. À l'échelle nationale et internationale, le rôle de la bibliothèque comme agent économique s'est considérablement développé. Les crédits publics alloués aux abonnements de publications numériques constituent le plus souvent entre 50 % et 75 % des budgets de développement des collections des bibliothèques. Seulement pour les bibliothèques universitaires du Québec, 40,3 millions de dollars ont été attribués aux collections numériques pour l'année 2010-2011<sup>4</sup>. Alors qu'en 2007, 62 126 \$ ont été octroyés pour donner accès à des livres numériques dans les bibliothèques publiques du Québec, l'année 2011 a vu cet investissement monter à 528 878 \$, ce qui représente une augmentation de 851 % en quatre ans<sup>5</sup>. À mesure que l'offre s'accroît, il est prévisible et souhaitable que les investissements des bibliothèques publiques continuent d'augmenter.

Ces différents acteurs, s'ils présentent quelque parenté plus ou moins forte avec ceux de la culture imprimée dans leurs fonctions fondamentales, sont en interaction de façon nouvelle. Alors que la « chaîne du livre » de l'univers imprimé consistait à développer et à ajouter d'un acteur à l'autre une valeur ajoutée, le numérique fait plutôt émerger des structures de relations qui répondent davantage à la logique de réseaux multipolaires. Ces réseaux se définissent selon les champs éditoriaux. Les acteurs et leurs relations pour la production, la commercialisation et la préservation à long terme du genre « revue », par exemple, se distinguent en plusieurs éléments de ceux qu'on observe pour les genres « livre », « thèse » ou « magazine ». Une autre caractéristique importante est que ces réseaux multipolaires permettent d'engager des interactions entre les acteurs en brisant le modèle de la chaîne. La règle établissant des relations univoques (par exemple, le fonds d'un éditeur distribué par un seul distributeur) dans le monde de l'imprimé ne tient plus avec le numérique. Un éditeur a maintenant recours à plusieurs canaux de diffusion pour la commercialisation de son fonds. C'est dans ce contexte où toutes les règles du jeu sont en cours de redéfinition que les acteurs des débuts de l'édition numérique au Québec évoluent.

---

<sup>4</sup> CREPUQ, *Statistiques générales des bibliothèques universitaires du Québec : 2010-2011*, Montréal, Sous-comité des bibliothèques, 2012, tableau 8.

<sup>5</sup> Bibliothèque et Archives nationales du Québec, « Stat\_Flash : La progression du livre numérique dans les bibliothèques publiques québécoises ... Une image vaut mille mots! (2007-2011) », *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, 2011. [http://www.banq.qc.ca/services/services\\_professionnels/milieu\\_doc/statistiques/stat\\_flash.html](http://www.banq.qc.ca/services/services_professionnels/milieu_doc/statistiques/stat_flash.html).

Finalement, un dernier élément participe à la caractérisation des activités des acteurs sans qu'elles soient mutuellement exclusives. Le passage au numérique implique deux grandes catégories d'intervention : la première porte sur les textes publiés récemment, sur support numérique ou imprimé, que l'on peut décrire comme un travail d'édition à proprement parler ; la deuxième forme d'intervention consiste à numériser des fonds ou des collections, parus d'abord sous forme imprimée. La numérisation peut porter sur des collections patrimoniales ou constituer une activité visant à donner une profondeur à un fonds d'un éditeur qu'on souhaite rendre accessible en ligne.

Dès le début des années 1990, l'apparition du web a permis la création de plusieurs sites correspondant à des projets éditoriaux originaux. Étant donné les limites de cet article, les sites de types portail, outil de recherche et de classification, ou les sites réunissant des ressources, des annonces ou se définissant comme des lieux de rencontre entre chercheurs<sup>6</sup>, ne seront pas traités. De même sont exclus les projets de banques d'images fixes ou en mouvement, ainsi que la numérisation des fonds d'archives et des collections d'objets et d'œuvres d'art des musées. Nous limitons notre panorama aux publications textuelles.

Ce cadre maintenant posé, les prochaines sections présentent les acteurs de l'édition numérique au Québec. Ils seront présentés selon les genres éditoriaux du journal et du magazine, de la revue, du livre, de la thèse et du mémoire, de la base de données bibliographiques, du dictionnaire et du texte juridique.

## **Journaux et magazines**

Depuis le milieu des années 1990, les journaux ont développé leurs propres sites web pour la publication en ligne de leurs articles. La pratique journalistique ainsi que la diffusion des quotidiens se sont vues transformées. En plus du texte et de l'image, les sites web des quotidiens diffusent des vidéos, des reportages photo, des blogues et investissent les médias sociaux. Ce sujet en soi pourrait faire l'objet

---

<sup>6</sup> Par exemple le site *Fabula* ([www.fabula.org](http://www.fabula.org)), destiné aux chercheurs du domaine des études littéraires.

d'un article<sup>7</sup>. Nous concentrons notre attention sur les services de diffusion et de numérisation rétrospective des journaux et magazines du Québec.

## CEDROM-SNI

Les premiers genres éditoriaux ayant fait l'objet de numérisation et de commercialisation au Québec sont ceux de la presse quotidienne et des magazines. Dès 1991, *La Presse* voyait son premier cédérom publié par l'entreprise CEDROM Technologies, et l'année suivante, c'est *Actualité Québec* qui paraissait, également sur cédérom. Dans les deux cas, il s'agissait de premières canadiennes. CEDROM Technologies, fondée en 1988 par François Aird, fusionne en 1994 avec la Société nationale d'information pour créer CEDROM-SNi. En 1996, Transcontinental Inc. devient partenaire en se portant acquéreur de 50% du capital de l'entreprise<sup>8</sup>. Très rapidement, l'entreprise développe ses activités sur le support cédérom en copubliant avec Southam le *Canadian News Disc* (1993), le *S13* (1994), premier système de revue de presse électronique au Canada, et 1996 voit le lancement du cédérom du journal *Le Monde* à Paris. Toujours à l'avant-garde, l'entreprise montréalaise, qui répond aux caractéristiques de l'agrégateur spécialisé, lance sa première plateforme en ligne, *Eureka*, en 1995. Une deuxième génération de cette plateforme sera mise en ligne en 2000 et, dans la foulée, le service *Biblio-Branchée* (2000), qui consiste en un système d'information donnant accès à des collections de journaux commercialisées auprès des bibliothèques. Plus de 100 titres sont disponibles dès 2002. Le cap des 1000 titres est franchi en 2006<sup>9</sup>. En 2007, *Biblio-Branchée* cède la place à *Eureka.cc*, qui devient l'unique plateforme de diffusion de contenus de CEDROM-SNi pour le marché

<sup>7</sup> Lire, entre autres, James Curran, «The Future of Journalism», *Journalism Studies*, vol. 11, n° 4, 2010, p. 464-476; Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), «Working Party on the Information Economy : The Evolution of News and the Internet», Paris, OCDE, 2010, 98 p.

<sup>8</sup> Gouvernement du Canada. Industrie Canada, «Canadian Company Capabilities. Complete profile. CEDROM-SNi Inc.», 17 décembre 2012. <http://www.ic.gc.ca/app/ccc/srch/nvgr.do?sbPrtl=&prtl=1&cestblmntNo=123456129092&profile=cmlptPrfl&profileId=1921&app=sold&lang=eng>.

<sup>9</sup> Éric Bergeron, «From CD-ROM to Web 3.0 : News and Business Information Is a Constant Challenge», communication présentée au Congrès de la *Special Libraries Associations*, Seattle, 15-18 juin 2008.

du Canada francophone. NewsScan.com est la plateforme pour le contenu du Canada anglophone et EuroPresse.com (depuis 1999), pour l'Europe<sup>10</sup>. En 2013, ce sont 7580 titres qui sont disponibles dans plus d'une douzaine de langues. En plus des journaux et des magazines, *Eureka.cc* donne accès à des fiches biographiques et des profils d'entreprises, aux fils de presse, à des émissions télévisées et radiophoniques transcrites, à une sélection de blogues, à des rapports et à des sites web référencés<sup>11</sup>. Mais c'est principalement pour avoir accès aux quotidiens, aux hebdomadaires et aux mensuels de titres québécois, canadiens et européens qu'on a recours à *Eureka.cc*.

CEDROM-SNi a conclu dès la fin des années 1980 des contrats de licences avec plusieurs grands quotidiens, dont pour certains l'exclusivité de la diffusion numérique leur est assurée, alors que la règle générale dans le monde numérique est de signer des licences de diffusion non exclusives. Il faut reconnaître l'avantage concurrentiel indéniable que les visionnaires à la tête de l'entreprise se sont donné. Ils ont compris, avant bien d'autres, que l'avenir proche était au numérique. En 2013, CEDROM-SNi vend ses produits partout à travers le monde et compte environ 90 employés répartis entre Montréal, Paris, Ottawa, Toronto et Halifax.

CEDROM-SNi possède une expertise fine en matière de préparation et de diffusion des publications courantes et relativement récentes des journaux et des magazines et en commercialise l'accès, surtout auprès de clients institutionnels. Le prochain acteur, BANQ, a concentré jusqu'ici ses activités dans la numérisation patrimoniale et la mise à disposition gratuite aux lecteurs des titres traités.

## **Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)**

En avril 2003, le programme de numérisation permanent de BANQ<sup>12</sup> prend son envol, à l'initiative de sa présidente-directrice générale,

<sup>10</sup> Courriel à l'auteur de Maude Laforce et de Louis-René Dessureault, 25 février 2013.

<sup>11</sup> CEDROM-SNi Inc., « Eureka.cc : contenu », 2013. <http://www.eureka.cc/WebPages/Sources.aspx>.

<sup>12</sup> Sur l'histoire de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, consulter Denis Goulet et Bibliothèque et Archives nationales du Québec, *Bibliothèque et Archives nationales du Québec : un siècle d'histoire*, Montréal, Fides, 2009, 357 p. Toutefois, seulement quelques informations générales sont données sur le programme de numérisation (partie 5).

Lise Bissonnette. Les activités de cette deuxième phase<sup>13</sup> du chantier de numérisation, réalisées à l'aide de subventions du gouvernement du Québec, sont rattachées à la Direction des projets spéciaux en bibliothéconomie, sous la Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications<sup>14</sup>. En janvier 2004, une politique de numérisation est adoptée. Ses deux objectifs principaux sont de faciliter l'accès aux ressources documentaires et de contribuer à la préservation des formats originaux des collections rares et fragiles. Les journaux et les magazines ont fait l'objet d'une attention particulière dans cette deuxième phase du programme de numérisation nationale<sup>15</sup>. L'analyse des statistiques des 37 000 demandes de consultation de microfilms à l'édifice Ægidius-Fauteux entre avril 2000 et mars 2003 a révélé que 70% des demandes portaient sur 17 titres<sup>16</sup>. Ainsi, *La Minerve*, *Le Petit journal* et *La Patrie* ont été parmi les premiers titres numérisés.

À ce jour, ce sont 119 titres de journaux qui sont disponibles en format image (PDF). La majorité des titres a été publiée au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment, *La Minerve* (1826-1899) et plusieurs autres titres ayant publié sur des périodes relativement courtes, tels que *Le Peuple* (1880-1887), *L'Aurore* (1817-1819), *Le Pays* (1852-1869) ou *Le Castor* (1843-1845). Une trentaine de titres du XX<sup>e</sup> siècle a été numérisée, par exemple *Le Petit Journal* (1926-1979), et 26 titres sur les deux siècles, dont *La Patrie*, journal de très large diffusion et quasi centenaire (1879-1978). La presse régionale est bien représentée par des titres comme *Le Clairon* de Saint-Hyacinthe (1912- ), *Le Courrier de Saint-Jean* (1896-1909) ou *La Gazette de Trois-Rivières* (1817-1822)<sup>17</sup>. Plusieurs de ces titres sont également accessibles à partir de la plateforme du Réseau francophone numérique (RFN)<sup>18</sup>, dont BANQ est responsable tant de

<sup>13</sup> La première phase a été réalisée de 1996 à 2002 et sera décrite à la prochaine section.

<sup>14</sup> Alain Boucher, « Une collection numérique en développement », *À rayons ouverts*, n° 64, 2005, p. 18.

<sup>15</sup> Alain Boucher, « La collection numérique des documents de bibliothèque », *À rayons ouverts*, n° 68, 2006, p. 15.

<sup>16</sup> Alain Boucher, « La numérisation des journaux à la BNQ : des millions de pages sur Internet », *À rayons ouverts*, n° 64, 2005, p. 17.

<sup>17</sup> Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), « Collection numérique. Journaux », *BANQ*. [http://www.banq.qc.ca/collections/collection\\_numerique/index.html?categorie=6](http://www.banq.qc.ca/collections/collection_numerique/index.html?categorie=6).

<sup>18</sup> <http://www.rfbnn.org/>.

la réalisation que de la gestion<sup>19</sup>. Cette plateforme web, présentée en avant-première, en 2008, lors du Congrès de l'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA) à Québec, regroupe principalement des millions de pages de journaux et de magazines provenant de 24 bibliothèques nationales francophones. Le RFN bénéficie du soutien de l'Organisation internationale de la francophonie. En 2013, les collections rétrospectives de 23 titres de magazines ont été numérisées par BANQ, certains périodiques étant relativement anciens, comme *La Bibliothèque canadienne*, publié de 1825 à 1830; d'autres plus récents, comme le magazine féministe *La Vie en rose* (1980-1987)<sup>20</sup>.

Jusqu'à maintenant, malgré ces quelques projets, ce sont surtout des documents d'archives qui ont été numérisés à BANQ. Le programme massif de numérisation des registres de naissance, de mariage et de sépulture de l'organisation mormone Family Search<sup>21</sup> a permis, et permet encore, de faire bénéficier gratuitement à BANQ des fichiers qu'elle prépare<sup>22</sup>.

## Reuves

À l'instar des journaux, les revues savantes au Québec ont opéré assez rapidement une transition vers le numérique et ainsi profité d'une plus grande visibilité et d'une plus large diffusion. Dès 1991, *Surfaces*, la première revue savante canadienne en ligne, est créée à l'Université de Montréal par les professeurs Wlad Godzich et Jean-Claude Guédon, du Département de littérature comparée de la Faculté des arts et des sciences. Comme le relate le rédacteur en chef de *Surfaces*, Bill Readings, dans un article publié en 1994, un des défis posés à l'équipe de la revue a été d'éditer des textes numériques en langue française en intégrant les caractères diacritiques<sup>23</sup>. Au-delà des difficultés posées

<sup>19</sup> Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), *Rapport annuel 2009-10*, Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010, p. 24.

<sup>20</sup> Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), « Collection numérique. Revues », *BANQ*. [http://www.banq.qc.ca/collections/collection\\_numerique/index.html?categorie=9](http://www.banq.qc.ca/collections/collection_numerique/index.html?categorie=9).

<sup>21</sup> <https://familysearch.org/>.

<sup>22</sup> Marc-André Leclerc, « L'offre archivistique de documents numérisés », *À rayons ouverts*, n° 68, 2006, p. 22-24.

<sup>23</sup> Bill Readings, « Caught in the Net : Notes from the Electronic Underground », *Surfaces*, vol. 4, n° 104, 1994.

par la publication d'une revue alors que l'édition numérique n'en est qu'à ses balbutiements, le défi de la diffusion numérique se pose de façon entière. Ce n'est pas parce qu'une revue est disponible en ligne qu'elle est pour autant diffusée.

## Érudit

Des activités de recherche et de développement se sont poursuivies à l'Université de Montréal et ont mené à la réalisation d'un projet pilote en 1998, financé par le Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR). *Géographie physique et Quaternaire*, *Sociologie et sociétés*, *Meta*, *Relations industrielles / Industrial Relations* et la *Revue d'histoire de l'Amérique française* sont les cinq revues qui ont participé à ce projet pilote et sont ainsi devenues les cinq premiers titres de la plateforme Érudit<sup>24</sup>. En 2000, l'Université de Montréal est jointe par l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal pour créer un consortium dont la mission est la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche. Les principaux acteurs du développement de la plateforme Érudit sont Gérard Boismenu et Guylaine Beaudry, à l'Université de Montréal, Claude Bonnelly et Guy Teasdale, à l'Université Laval, et Chantal Bouthat, à l'Université du Québec à Montréal.

En 2002, la deuxième génération de la plateforme est lancée avec plus de 6000 articles. C'est aussi au cours de cette période que des abonnements aux revues ont été offerts aux bibliothèques. Les animateurs d'Érudit et les directeurs des revues ayant la volonté d'offrir en accès libre la majeure partie des collections, les abonnements ne portent que sur les deux dernières années de publication des revues. Tous les numéros numérisés des collections rétrospectives sont encore aujourd'hui disponibles en accès libre et gratuit. Certaines revues sont disponibles en accès libre pour l'ensemble de leurs collections.

En 2008, la troisième génération de la plateforme est dévoilée avec 86 titres de revues. Aujourd'hui, près de 120 revues savantes et

---

<sup>24</sup> Pour une histoire plus détaillée de Érudit, consulter Guylaine Beaudry et al., « Érudit : le numérique au service de l'édition en sciences humaines et sociales », *Mémoires du livres / Studies in Book Culture*, vol. 1, n° 1, 2009. <http://www.erudit.org/revue/memoires/2009/v1/n1/index.html>.

culturelles<sup>25</sup> ainsi que des livres, des thèses et des données de recherche sont disponibles dans Érudit. L'agrégateur spécialisé qu'est devenu Érudit a pu être développé grâce au soutien du gouvernement du Québec et des trois universités partenaires du consortium. L'équipe d'Érudit a développé des processus d'édition numérique basés sur XML<sup>26</sup> répondant aux plus hauts standards de qualité. D'ailleurs, le modèle de données Érudit Article a été adopté par deux plateformes d'édition de revues européennes : Cairn<sup>27</sup> et Persée<sup>28</sup>. En plus de ces deux partenariats internationaux, Érudit a joué un rôle de premier plan dans le projet Synergies<sup>29</sup>, subventionné par la Fondation canadienne pour l'innovation.

Pour la seule année 2012, 23 millions de documents ont été consultés depuis Érudit, dont près de 70 % de visiteurs provenant de l'étranger. Plus de 200 000 publications numériques y sont diffusées, dont 95 % sont disponibles en accès libre<sup>30</sup>.

## Livres

Les livres mettent davantage de temps à occuper une présence forte dans l'espace numérique. C'est une tendance qu'on observe à l'échelle internationale, et pas seulement au Québec. Le genre « livre », ou ouvrage<sup>31</sup>, constitue un champ éditorial spécifique qui comporte ses propres règles en ce qui concerne les fonctions de préparation, de fabrication, de diffusion ou de commercialisation. Au moment de la transition vers le numérique, les particularités de l'ouvrage continuent

---

<sup>25</sup> Depuis 2009, les revues culturelles représentées par la SODEP (Société de développement des périodiques culturels québécois) ont adopté Érudit comme plateforme de diffusion.

<sup>26</sup> Le XML, eXtensible Markup Language, est un format de balisage et d'encodage de texte numérique qui constitue une recommandation du W3C depuis février 1998. Le XML est un format ouvert dont les fichiers peuvent être lus par plusieurs logiciels et applications, sur tous les systèmes d'exploitation.

<sup>27</sup> <http://www.cairn.info>.

<sup>28</sup> <http://www.persee.fr>.

<sup>29</sup> <http://www.synergiescanada.ca>.

<sup>30</sup> Consortium Érudit, « Indépendance d'esprit et liberté d'accès : 23 millions de documents scientifiques et culturels consultés depuis la plateforme Érudit en 2012 », communiqué, 2013, <http://www.erudit.org/apropos/communiqu%C3%A9%20de%20presse.pdf>.

<sup>31</sup> Que l'on désigne souvent dans le milieu des bibliothèques, peut-être à tort, par les termes « monographie » en français et « *monograph* » en anglais.

à s'exprimer dans les stratégies de diffusion et de préservation qu'adoptent les acteurs, qu'ils soient éditeurs ou bibliothécaires.

Ce genre éditorial est toujours en cours de structuration dans l'espace documentaire numérique du Québec. Il est toutefois possible de dégager trois types d'intervention : la numérisation des collections rétrospectives, l'édition courante de nouvelles publications sous forme numérique et la mise en œuvre d'une structure de commercialisation.

### **Numérisation des collections rétrospectives : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, les Classiques des sciences sociales et la Bibliothèque électronique du Québec**

Le programme de numérisation national du Québec a débuté en 1996, à l'époque de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ). Suzanne Ledoux, de la division du service informatique de la BNQ, identifie deux éléments à l'origine de ce nouveau programme. Le premier est l'acquisition d'un nouveau module de consultation du catalogue par la BNQ, qui a permis pour la première fois de le diffuser dans le web. Le second est la création d'un fonds par le gouvernement du Québec destiné à la numérisation du contenu en langue française<sup>32</sup>. Dans cette première phase du programme de numérisation, qui a consisté en une exploration des façons de faire, huit types de document ont fait l'objet de numérisation : affiches, enregistrements sonores, albums d'illustrations de E.-Z. Massicotte, estampes, cartes et plans, livres d'artistes, cartes postales et textes et partitions musicales. Entre 1996 et 2002, quelque 33 000 documents<sup>33</sup> ont été mis en ligne : 1500 livres québécois du XIX<sup>e</sup> siècle (360 000 pages), 29 500 images (affiches, cartes postales, estampes, cartes géographiques, etc.) et 2000 enregistrements sonores provenant de 78 tours<sup>34</sup>.

À ce jour, 4200 titres de livres ont été numérisés à BANQ<sup>35</sup>. Avec l'établissement de la nouvelle Direction de la numérisation, créée

<sup>32</sup> Suzanne Ledoux, « La numérisation du patrimoine documentaire québécois : des textes, des images, des sons, des livres d'artistes sur le Web », communication présentée aux 12<sup>e</sup> Entretiens du Centre Jacques-Cartier, Vers une nouvelle érudition : numérisation et recherche en histoire du livre, Villeurbanne, 6-7 décembre 1999.

<sup>33</sup> Boucher, « La collection numérique des documents de bibliothèque », p. 14.

<sup>34</sup> Boucher, « Une collection numérique en développement », p. 17.

<sup>35</sup> Ces informations proviennent de l'entrevue réalisée le 30 janvier 2013 par l'auteure avec Benoît Ferland, directeur général de la conservation à BANQ. À

en 2012 et dirigée par Tristan Muller (sous la Direction générale de la conservation, assurée par Benoit Ferland), l'institution manifeste une volonté d'augmenter le nombre de titres de livres numérisés. Les collections numérisées de BANQ sont diffusées, outre par sa propre plateforme, par des plateformes partenaires telles que *Canadiana.org* et *Mémoire du monde*. La numérisation des ouvrages est essentiellement effectuée par des fournisseurs externes. Le format de conservation, jusqu'à maintenant, est le TIFF, alors que le PDF est celui qui a été choisi pour la diffusion. Les développements en cours visent à intégrer dans les processus de production, de diffusion et de préservation le XML, et en particulier le schéma ALTO. Ces nouveaux choix technologiques<sup>36</sup> et la nouvelle structure administrative implantée par Guy Berthiaume, président-directeur général de BANQ, pour le programme de numérisation marquent le début d'une troisième phase. La mise en ligne prochaine d'une nouvelle interface pour la consultation des magazines et des journaux et la confirmation du rôle de BANQ au sein du Réseau francophone numérique (RFN) affirment ce changement de cap.

### Édition courante : l'exemple des presses universitaires

Les stratégies d'intervention de deux presses universitaires – les Presses de l'Université de Montréal (PUM) et les Presses de l'Université du Québec (PUQ) – donnent deux exemples relatifs à l'édition numérique de publications courantes. Dans la vaste majorité des titres publiés, les éditions portent sur des livres numériques homothétiques, c'est-à-dire des titres qui sont publiés simultanément, ou avec quelques mois de décalage, sur supports imprimé et numérique.

Les Presses de l'Université de Montréal ont été créées en 1962 pour contribuer à la diffusion des résultats de la recherche par des livres

---

notre connaissance, cet article est l'occasion de publier pour la première fois un nombre de titres d'ouvrages ayant fait l'objet d'une numérisation par BANQ. Il est à noter que jusqu'à tout récemment, BANQ communiquait la volumétrie de ses collections numérisées en nombre de fichiers. Malheureusement, cette unité ne représente aucune réalité éditoriale, mais plutôt une mesure technique.

<sup>36</sup> Jusqu'à maintenant, la justification des choix technologiques de BANQ n'était pas toujours convaincante. Voir Alain Boucher, « La numérisation de documents : aspects technologiques », *À rayons ouverts*, n° 68, 2006, p. 9 ; Boucher, « La numérisation des journaux à la BNQ : des millions de pages sur Internet », p. 17.

et des revues savantes. À la fin des années 1990, les PUM ont ajouté à leurs moyens de diffusion les possibilités qu'offre l'édition numérique en s'impliquant dans la mise en œuvre de la plateforme Érudit. Au début des années 2000, les PUM ont poursuivi leur expérimentation en publiant des compléments numériques pour quelques-uns de leurs ouvrages imprimés. Les bibliographies des chapitres de l'ouvrage *Les zoonoses parasitaires*, d'Alain Villeneuve, ont été publiées dans le site web des PUM, comme trois extraits d'œuvres musicales en accompagnement du livre *Profession musicologue*, ou encore les exercices d'un manuel de statistiques<sup>37</sup>. Depuis 2010, les PUM offrent des versions numériques (PDF et epub<sup>38</sup>) de tous les nouveaux titres qu'elles publient, tout en procédant graduellement à la numérisation des 1200 titres de leur catalogue. Leur production numérique prémédia est assurée, entre autres, par Studio Numerik-Livres<sup>39</sup>. La plupart des titres numériques ne sont pas verrouillés (sans DRM<sup>40</sup>) et sont vendus pour la moitié du prix des exemplaires imprimés<sup>41</sup>.

Les Presses de l'Université du Québec ont été fondées en 1969 pour participer activement au rayonnement du réseau de l'Université du Québec<sup>42</sup> et contribuer à la diffusion des connaissances. Leur catalogue comprend plus de 1 200 titres publiés principalement par des professeurs de l'Université du Québec et couvrant les principales disciplines enseignées dans le réseau de cet établissement. Dès la fin des années 1990, alors que de plus en plus de revues effectuent la transition vers le numérique, le conseil d'administration, présidé par Guy Massicotte, prend la décision d'amorcer un programme d'édition numérique en publiant quelques livres et actes sur cédérom. C'est en 1996-1997 que la directrice générale, Angèle Tremblay, se voit confier le mandat de réaliser ces projets en interne, en collaboration avec l'Université du Québec. Ces publications ne sont toutefois pas commercialisées.

<sup>37</sup> Benoît Melançon, « Publier des livres savants aujourd'hui », *Spirale*, n° 243, 2013, p. 47.

<sup>38</sup> Le epub est un format ouvert et standardisé d'encodage de publications numériques proposé par l'International Digital Publishing Forum (IDPF).

<sup>39</sup> <http://numeriklire.net/studio-epub/>.

<sup>40</sup> *Digital Right Management*.

<sup>41</sup> Émilie Corriveau, « À l'ère du numérique : du papier à la toile », *Le Devoir*, 27-28 octobre 2012, p. 1 2.

<sup>42</sup> Les informations sur les PUQ proviennent principalement de l'entrevue réalisée le 30 janvier 2013 par l'auteure avec Bianca Drapeau, directrice, édition numérique et nouvelles technologies, aux PUQ.

Un peu plus tard, entre 2002 et 2005, c'est l'ensemble du fonds des PUQ qui est numérisé en interne par cinq personnes. Avant de procéder à la numérisation, des addendas à tous les contrats entre les PUQ et leurs auteurs ont été signés pour accorder à la maison d'édition la permission de diffusion et de commercialisation numériques. Les publications du catalogue des PUQ ont d'abord été commercialisées à partir d'un site web transactionnel développé spécifiquement pour les PUQ. De 2004 à 2008, les clients avaient la possibilité d'acheter le livre en entier ou par chapitre. Ce nouveau service a connu un certain succès. Toutefois, il générait plusieurs questions de la part des clients. Certains s'attendaient à recevoir des cédéroms par la poste. De façon générale, durant cette période avant l'arrivée des liseuses et des tablettes, l'habitude d'acheter des livres en ligne n'était pas encore développée. En outre, l'option d'achat par chapitre n'a pas produit les résultats escomptés.

Les PUQ ont créé un département d'édition numérique en avril 2011 qui se voit confier la responsabilité des projets numériques. Le principal projet en cours, qui s'échelonne sur trois ans, est la réalisation de manuels en collaboration avec l'Université du Québec, notamment par la contribution de technopédagogues. Les manuels seront produits entièrement sous forme numérique, intégrant des images fixes et animées, ainsi que des vidéos. Ultiment, le département d'édition numérique est appelé à disparaître, l'objectif étant que les pratiques d'édition numérique soient intégrées dans l'ensemble des activités des PUQ. Les développements envisagés à court et moyen termes portent sur la mise en œuvre d'un processus basé sur XML pour produire autant les livres imprimés que les livres numériques.

À ce jour, les PUQ disposent de 1069 titres au format PDF, dont 350 sont aussi disponibles au format epub. La chaîne de production utilisée est basée sur les outils traditionnels d'édition (InDesign), dont une version PDF pour diffusion est réalisée par l'équipe des PUQ. Tout comme celle des fichiers InDesign, la préparation des fichiers epub est externalisée.

Les livres numériques des PUQ et des PUM sont tous déposés dans l'entrepôt de l'ANEL-De Marque, dans la plateforme Prêt numérique, et commercialisés par les divers sites des librairies en ligne. Par ailleurs, leurs fonds sont également offerts aux institutions par les services de quelques agrégateurs, dont Gibson Library Connections, EBSCO, Cyberlibris ou Project MUSE.

## Deux projets menés par des individus : Les Classiques des sciences sociales et la Bibliothèque électronique du Québec

Le Québec compte une bibliothèque numérique tout à fait originale de plus de 5400 ouvrages : *Les Classiques des sciences sociales*<sup>43</sup>. Cette initiative compte sur la collaboration de l'Université du Québec à Chicoutimi ainsi que le soutien du Cégep de Chicoutimi et de la Ville de Saguenay. Fondée en 1999 et dirigée depuis par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi, cette bibliothèque numérique est entièrement réalisée par des bénévoles qui numérisent et corrigent les textes encodés au format Word. Des versions RTF et PDF sont également préparées à partir des fichiers Word. Tous les titres sont disponibles gratuitement. *Les Classiques des sciences sociales* est un organisme à but non lucratif qui ne reçoit aucune subvention. Ses activités dépendent du travail des bénévoles et des dons qu'il reçoit. Les ouvrages numérisés sont organisés en sept collections : les auteurs classiques, les sciences sociales contemporaines, la méthodologie en sciences sociales, les sciences de la nature, la désintégration des régions du Québec, les sciences du développement, l'histoire du Saguenay-Lac-St-Jean. D'aucuns pourraient prétendre, probablement à raison, que les choix technologiques qui sous-tendent cette bibliothèque numérique ne sont pas des plus éprouvés<sup>44</sup>. Aussi, les positions adoptées en ce qui concerne le droit d'auteur, qui font preuve d'une certaine hardiesse selon certains<sup>45</sup>, ne sont possibles qu'en raison du statut sans but lucratif et des moyens limités de l'entreprise de monsieur Tremblay. Néanmoins, l'avantage et la grande valeur de cette collection tiennent au fait qu'elle existe.

La Bibliothèque électronique du Québec, fondée en 1997 par Jean-Yves Dupuis est également une initiative personnelle. En date de février 2013, 1549 titres d'ouvrages du domaine public sont diffusés aux formats PDF et ePub<sup>46</sup>. Hormis quelques ouvrages de philosophie,

<sup>43</sup> <http://classiques.uqac.ca/>.

<sup>44</sup> Voir Jean-Marie Tremblay et Gilles Caron, « Présentation de la collection *Les Classiques des sciences sociales* », dans *World Library and Information Congress : 74<sup>th</sup> IFLA General Conference and Council*, Québec, 2008, [http://classiques.uqac.ca/inter/Evenements\\_speciaux/2008\\_08\\_18\\_IFLA\\_quebec/148\\_Tremblay\\_Caron\\_fr.pdf](http://classiques.uqac.ca/inter/Evenements_speciaux/2008_08_18_IFLA_quebec/148_Tremblay_Caron_fr.pdf).

<sup>45</sup> Félix Gatiér, « Camus en ligne de mire », *Libération*, 2 février 2011, <http://www.liberation.fr/culture/01012317413-camus-en-ligne-de-mire>.

<sup>46</sup> <http://beq.ebooksgratuits.com/>.

l'essentiel de la collection porte sur la littérature québécoise et internationale.

De façon épisodique, les universités participent à des projets de numérisation de collections patrimoniales de livres. Par exemple, l'Université Laval a contribué au projet *Notre mémoire en ligne / Early Canadiana Online*<sup>47</sup> et *Nos Racines / Our Roots*<sup>48</sup>, qui offrent plus d'un million de pages numérisées.

Si on peut noter quelques exceptions<sup>49</sup>, la stratégie numérique de la majorité des éditeurs généralistes ou littéraires du Québec se limite souvent à recourir aux services de conversion de fichiers, d'agrégateurs, de distributeurs ou de l'entrepôt numérique. Les processus de production et de fabrication des formats de livres homothétiques numériques sont encore basés largement sur la production de livres imprimés. L'édition numérique consiste alors à produire les fichiers pour la diffusion en ligne à partir de ceux qui sont préparés pour l'impression. Plutôt que de penser une chaîne de traitement qui produit un format duquel peuvent découler toutes les formes de représentation du texte, numérique ou imprimée, c'est plutôt une étape supplémentaire, en bout de piste, réalisée par un fournisseur qui prépare les fichiers XML ou epub.

C'est en reconnaissant ce besoin que Interscript, une entreprise en lien avec le groupe Marquis, offre un « guichet unique de production graphique et numérique pour les éditeurs »<sup>50</sup>. Interscript a été développée à partir de l'expertise de Typo Litho Composition, une entreprise offrant des services de composition typographique. Les services proposés par cette entreprise de Québec comprennent la préparation des ouvrages aux formats PDF, XML, epub ou tout autre format. Ainsi, reprenant d'une certaine manière le chaînon entre l'éditeur et le distributeur de l'ère de l'imprimé, Gontran Lévesque, le président-directeur général d'Interscript, a développé et concentre dans son équipe une expertise de pointe en production de publications numériques, tout en y intégrant les connaissances et le savoir-faire artisanal du travail minutieux de préparation des textes provenant de leur expérience en typographie de l'imprimé.

---

<sup>47</sup> <http://www.canadiana.org/>.

<sup>48</sup> <http://www.nosracines.ca/>.

<sup>49</sup> Notamment Québec Amérique et Ulysse.

<sup>50</sup> Interscript inc., « À propos de nous 2013 » [http://www.interscript.ca/index\\_fr.html](http://www.interscript.ca/index_fr.html).

## **Commercialisation : Prologue numérique, Messageries ADP, l'Entrepôt numérique ANEL/DeMarque et Gibson Library Connections**

La commercialisation des livres numériques, tout comme c'est le cas pour l'imprimé, commande une infrastructure et des services spécialisés. La disponibilité des titres en ligne ne suffit pas. Pour être repéré et éventuellement acheté, un livre numérique doit faire l'objet d'une stratégie marketing, d'une mise en valeur. Ces services sont offerts par deux types d'acteurs : les entrepôts et les agrégateurs. Au Québec, un agrégateur, Gibson Library Connections, et trois entrepôts, Prologue, Messageries ADP et l'Entrepôt numérique ANEL/DeMarque, offrent leurs services aux éditeurs.

Prologue a été fondé en 1976 par Francine Paquette et Guy Saint-Jean avec la mission de représenter des éditeurs du Québec et de la France sur le marché québécois. Plus de 200 éditeurs de la francophonie sont diffusés et distribués au Québec en exclusivité par Prologue, dans un réseau de plus de 4500 points de vente. En 2010, Guy Langlois, président du conseil et chef de la direction et Francine Paquette, présidente de Prologue, lancent « Prologue numérique », un service d'entrepôt pour la diffusion et la distribution des livres numériques de ses éditeurs<sup>51</sup>. Les services offerts sont la numérisation et la conversion des fichiers, l'entreposage sécurisé des fichiers et des données, la mise à disposition pour les clients d'une interface de feuilletage, la production et la diffusion de diverses statistiques et des rapports de ventes, la facturation et la collecte auprès des points de vente ainsi que le paiement aux éditeurs<sup>52</sup>. Il est à noter qu'aucun service de prêt ou de diffusion de livres numériques auprès des bibliothèques n'est offert. Actuellement, plus de 12 000 titres sont disponibles dans l'entrepôt numérique de Prologue.

Messageries ADP, une compagnie de Quebecor Media, offre des services aux éditeurs pour leur permettre « d'accéder au marché du livre numérique »<sup>53</sup>. Les principaux services offerts sont un service-conseil pour la création de livres numériques, l'entreposage des fichiers sécurisés sur la plateforme Messageries ADP numérique, la conduite

<sup>51</sup> Prologue, « Prologue annonce le lancement de son entrepôt numérique », 2010. <http://www.prologuenumerique.ca/download.cfm?ID=18>.

<sup>52</sup> Prologue, « Prologue numérique : services aux éditeurs », 2013. <http://www.prologuenumerique.ca/services-editeurs.html>.

<sup>53</sup> Messageries ADP, « Messageries ADP numérique : un partenaire numérique complet! », 2013. <http://www.messageries-adp.com/adp-numerique.aspx>.

de tests de qualité automatisés des ouvrages, la négociation pour l'ensemble des éditeurs avec les partenaires commerciaux d'ADP, la facturation des clients et le paiement des ventes aux éditeurs. Comme dans le cas de Prologue, les Messageries ADP développent leurs activités comme entrepôt numérique à partir des relations qu'ils ont avec leurs clients éditeurs pour leurs fonds imprimés. Des 165 éditeurs qu'elles diffusent sous forme imprimée, les Messageries ADP en comptent actuellement 67 qui ont déposé un total de 6466 livres numériques dans leur entrepôt. Dans ce cas-ci également, aucun service aux bibliothèques n'est offert.

L'Entrepôt numérique ANEL/DeMarque a comme mission d'offrir des services d'une plateforme de distribution et de diffusion de livres numériques aux éditeurs du Québec et de l'international. DeMarque, une entreprise de Québec fondée en 1991, a eu des activités de développeur et de diffuseur de logiciels. Elle a aussi réalisé quelques cédéroms de magazines scientifiques ou culturels jusqu'en 1998. Au tournant des années 2000, DeMarque suit l'évolution technologique et passe d'un rôle de distributeur de cédéroms à celui de distributeur de produits numériques en ligne. De 2005 à 2009, l'entreprise devient également vendeur de tableaux numériques interactifs pour les écoles du Québec.

C'est à partir de 2008 que DeMarque développe ses activités de distribution de livres numériques, sous l'impulsion de Clément Laberge, vice-président Développement, qui revient d'un séjour de trois ans au sein d'Editis, en France, pour développer un service d'entrepôt numérique pour les éditeurs du Québec. Avec Marc Boutet, co-fondateur et président, de même que Christian Roy, vice-président Technologies, le trio décide d'engager l'entreprise dans cette nouvelle voie.

À peu près au même moment, l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) reçoit un rapport (qu'elle avait commandé) sur l'édition numérique qui recommande la création d'un entrepôt numérique pour les éditeurs du Québec<sup>54</sup>. Le contexte est propice au projet de DeMarque et le développement de la plateforme commence. Au printemps 2009, les premières transactions sont effectuées à partir de l'Entrepôt numérique<sup>55</sup>.

<sup>54</sup> Guylaine Beaudry et al., *Les enjeux de l'édition du livre dans le monde numérique*, Montréal, Association nationale des éditeurs de livres, 2007, 240 p.

<sup>55</sup> <http://accueil.entrepotnumerique.com/>.

Les principaux services de l'Entrepôt numérique ANEL/DeMarque sont l'entreposage des fichiers et des métadonnées, la distribution des livres dans les sites des libraires, la récupération et l'uniformisation des informations sur les ventes chez les différents vendeurs, la possibilité pour les lecteurs de feuilleter en ligne les ouvrages de même que quelques autres services de promotion (exemplaire gratuit pour les journalistes, etc.) ainsi que le développement de services de prêt pour les bibliothèques. Pour la plateforme québécoise, l'entrepôt comportait en février 2013 10 404 publications provenant de 129 éditeurs.

La plateforme développée par ANEL/DeMarque a été baptisée Cantook. Cette technologie a été adoptée par d'autres groupes d'éditeurs. En 2009, un groupe d'éditeurs français importants réunis au sein de Eden Livres<sup>56</sup>, entreprise de distribution de l'édition numérique de ses partenaires, adopte Cantook. En 2010, le groupe italien edigita<sup>57</sup> est créé pour bénéficier des services de Cantook. Il est à noter que Cantook n'est pas installée en plusieurs instances, c'est-à-dire que plusieurs copies ne sont pas installées sur différents serveurs distribués géographiquement. Ainsi, les trois groupes d'éditeurs (québécois, français et italien) bénéficient des services de la plateforme Cantook selon trois bases de données distinctes hébergées au sein d'une même infrastructure qui se trouve à Québec. DeMarque, plutôt que de vendre Cantook, a opté pour offrir des services.

Les trois entrepôts numériques du Québec sont en lien avec les multiples plateformes de commercialisation, qu'elles soient de librairies en ligne ou des sites web des éditeurs. Ainsi, les livres numériques québécois sont commercialisés dans une multitude de sites, notamment Livres québécois, plateforme de vente en ligne de l'association Les librairies indépendantes du Québec, Archambault, Renaud-Bray, Coop UQAM, Zone Université Laval, Amazon, ePage et plusieurs autres.

En raison de la nécessité de proposer principalement des titres en langue française, ce n'est que récemment, grâce à l'Entrepôt de l'ANEL/De Marque et de Prêt numérique, que les bibliothèques publiques québécoises donnent accès au livre numérique. Les bibliothèques universitaires québécoises offrent ce service depuis déjà

<sup>56</sup> <http://www.edenlivres.fr/>. Eden Livres comprend entre autres Flammarion, La Martinière, Gallimard, Seuil, les Éditions de l'Olivier et Actes Sud.

<sup>57</sup> <http://www.edigita.it/>. Edigita est composé des groupes Feltrinelli, Mauri Spagnol, RCS et de 34 autres éditeurs indépendants.

plus d'une décennie. La quasi-totalité des titres est en langue anglaise et provient des fonds d'éditeurs étrangers. C'est dans ce contexte que Gibson Library Connections<sup>58</sup> a été fondé. Il s'agit du seul agrégateur de livres numériques offrant ses services aux éditeurs et aux abonnés institutionnels. L'entreprise montréalaise, fondée en 2002 par Gary Gibson et à laquelle son frère Bob Gibson participe également, a comme mission d'offrir des services aux éditeurs canadiens et aux bibliothèques. Gibson commercialise auprès des bibliothèques une collection réunissant des ouvrages de plus de 60 éditeurs canadiens, dont tous les éditeurs universitaires. Cette collection incontournable pour toute bibliothèque universitaire ou publique d'importance au Canada est commercialisée sous le nom de « Bibliothèque numérique canadienne / Canadian Electronic Library ».

En mars 2013, cette collection comptait plus de 50 000 titres d'ouvrages. Il s'agit de la collection la plus complète disponible sur le marché et à laquelle toutes les bibliothèques universitaires canadiennes sont abonnées. Quatre éditeurs québécois d'ouvrages en langue française sont représentés par cet agrégateur : les Éditions XYZ, les Presses de l'Université Laval, Les Presses de l'Université de Montréal et les Presses de l'Université du Québec.

En ce qui concerne le marché institutionnel, la majorité des bibliothèques publiques du Québec doit répondre à des besoins qui portent davantage sur les ouvrages généraux et de littérature de langue française. L'offre de contenu québécois et en langue française est relativement limitée pour les bibliothèques. C'est ce besoin que tente de combler BiblioPresto.

### **Bibliopresto et Prêt numérique : le livre numérique en bibliothèques publiques**

Bibliopresto<sup>59</sup> est un organisme sans but lucratif qui a comme mandat le développement et la promotion des services en ligne pour les bibliothèques publiques québécoises et leurs usagers. Les membres de son conseil d'administration sont des directeurs de bibliothèques publiques. Trois principaux volets sont au cœur de

<sup>58</sup> <http://www.canadianelectroniclibrary.ca/index.html>.

<sup>59</sup> La demande au Registre des entreprises du Québec a été faite en juin 2012 par Ève Lagacé, Suzanne Payette et Jacqueline Labelle. La première assemblée générale des membres de BiblioPresto a eu lieu le 16 octobre 2012. Courriel à l'auteure de Suzanne Payette le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

son action : 1) la négociation et l'achat de ressources en consortium pour les bibliothèques publiques; 2) la mise en œuvre d'un service collaboratif de référence en ligne entre les bibliothèques publiques du Québec; et 3) l'administration, le développement et la promotion de *pretnumerique.ca*, la plateforme de prêts de livres numériques lancée en 2011.

Prêt numérique<sup>60</sup>, développée par DeMarque avec le soutien de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC), est une plateforme de choix et d'acquisition de livres numériques pour les bibliothèques et de prêt pour leurs usagers. Pour le moment, la plateforme Prêt numérique n'est qu'en lien avec l'entrepôt de l'ANEL/DeMarque, qui est le seul au Québec à offrir un modèle d'affaires qui permette aux bibliothèques de rendre disponible le livre numérique québécois à leurs usagers. Il est prévu que d'autres entrepôts, du Québec et de l'international, puissent rendre disponibles par cette plateforme les fonds des éditeurs qu'ils représentent.

En plus d'offrir les services de gestion des prêts numériques, Prêt numérique agit comme plateforme intermédiaire entre l'entrepôt numérique, les sites d'achat des librairies en ligne et les bibliothèques. Bien que les bibliothèques aient pu s'approvisionner directement auprès de l'entrepôt, ce modèle exprime une volonté gouvernementale de préserver le rôle de la librairie dans l'univers numérique<sup>61</sup>. Il est à noter que les bibliothèques publiques québécoises ont l'obligation d'acheter les livres de leurs collections auprès de librairies agréées. Ainsi, l'esprit de la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*, adoptée au début des années 1980, a été respecté dans la conception du modèle de commercialisation des livres numériques auprès des bibliothèques publiques du Québec.

En février 2011, Prêt numérique a été lancée en phase pilote pour les usagers de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, du Réseau des bibliothèques de Montréal, de la Bibliothèque de

<sup>60</sup> Le lecteur pourra, avec raison, s'étonner de l'utilisation d'un tel nom (Prêt numérique) pour une plateforme de diffusion et d'accès aux livres numériques. En fait, il paraît déconcertant d'emprunter un livre numérique, alors que plusieurs personnes peuvent techniquement y accéder simultanément. Il s'agit encore ici d'un exemple du mimétisme du modèle économique de l'imprimé appliqué au numérique.

<sup>61</sup> Pour plus d'informations sur les motivations et la genèse de Prêt numérique, consulter Clément Laberge, «Au sujet de *pretnumerique.ca*», dans *Jeux de mots et d'images*, Québec, 2011. <http://remolino.qc.ca/2011/12/03/au-sujet-de-pretnumerique-ca/>.

Brossard et du Réseau BIBLIO de la Montérégie. Le succès du projet pilote a été retentissant et a clairement démontré l'intérêt des usagers des bibliothèques publiques pour le livre numérique. Deux ans après le lancement du projet pilote, la plateforme Prêt numérique est implantée dans 28 bibliothèques publiques québécoises<sup>62</sup> qui comptent déjà plus de 150 000 prêts<sup>63</sup>. Cette plateforme pourrait constituer une véritable bibliothèque numérique à laquelle pourraient être rattachés des services de préservation à long terme.

### Thèses et mémoires

Dès les débuts du web, la publication en ligne des thèses et des mémoires des universités québécoises a été à l'ordre du jour. Des expérimentations au tournant des années 2000 ont eu lieu afin d'évaluer les meilleures conditions et les processus les plus efficaces pour valoriser ces documents qui, par essence, distinguent les universités des autres lieux d'enseignement<sup>64</sup>. Certaines universités ont déjà fait adopter par leurs instances le dépôt sous forme numérique des thèses et des mémoires. D'autres sont toujours dans une phase de transition au cours de laquelle les étudiants sont invités à opter pour l'un ou l'autre des supports.

Dans tous les cas, les bibliothèques universitaires ont joué un rôle de leader dans l'implantation des programmes de dépôt et de diffusion numériques des thèses et des mémoires. Cependant, un tel projet ne peut être réalisé qu'en étroite collaboration avec les responsables des facultés des études supérieures, unités responsables de la gestion des processus en lien avec les thèses et les mémoires des établissements.

---

<sup>62</sup> L'année 2013 devrait voir plus de 50 bibliothèques publiques souscrire à la plateforme Prêt numérique.

<sup>63</sup> Informations transmises par courriel à l'auteure en janvier 2013 par le chargé de projet de la plateforme Prêt numérique, Jean-François Cusson.

<sup>64</sup> Lire notamment un article sur le partenariat entre l'Université de Montréal et l'Université Lyon 2 à la fin des années 1990 : Viviane Boulétreau, Jean-François Gauvin, et Jean-Paul Ducasse, « La publication électronique des thèses : un exemple franco-québécois de coopération à destination de la francophonie », *Documentation et bibliothèques*, vol. 45, n<sup>o</sup> 4, 1999, p. 183-189.

De façon générale, le format de dépôt retenu est le PDF/a<sup>65</sup> qui répond aux normes en matière d'archivage à long terme<sup>66</sup>. Les étudiants sont informés et souvent assistés dans la marche à suivre pour la production d'un tel format à partir de leur thèse ou de leur mémoire. Dans d'autres cas, l'université procède à la numérisation d'une version imprimée déposée par l'étudiant<sup>67</sup>. Quant à la diffusion, les bibliothèques des universités du Québec ont recours à une section de leurs plateformes de dépôt institutionnel consacrée aux mémoires et aux thèses. De plus en plus, les universités procèdent à la numérisation rétrospective des thèses et des mémoires déposés sous forme imprimée.

Les statistiques de consultation des thèses et des mémoires en ligne sont stupéfiantes. Alors que les exemplaires imprimés ne pouvaient compter que sur quelques consultations par décennie, il n'est pas rare qu'une thèse diffusée en ligne soit téléchargée plus de 1000 fois par année.

Le tableau suivant dresse un portrait de la situation au moment d'écrire ces lignes. Pour chaque université québécoise, selon les informations disponibles, le statut (obligatoire, facultatif ou papier) du dépôt numérique et de la diffusion des thèses et des mémoires, l'état de la numérisation des collections rétrospectives ainsi qu'un nombre approximatif de documents disponibles sont présentés.

Tableau 1. État des lieux des programmes de dépôt et de numérisation des thèses et des mémoires des universités québécoises

Nom de l'établissement	Statut du programme de dépôt numérique	Numérisation rétrospective	Nombre de mémoires et de thèses disponibles
Bishop's University	Papier	Aucune	S.O.
Université Concordia	Obligatoire	En cours	10 255
Université McGill	Obligatoire	En cours	31 701
Université de Montréal	Obligatoire	En cours	5 537

<sup>65</sup> Le PDF/a est une version standardisée (norme ISO) du PDF (Portable Document Format) créé par l'entreprise Adobe. Il est utilisé comme format de préservation numérique.

<sup>66</sup> C'est l'approche retenue par, entre autres, l'Université Laval, l'Université McGill et l'Université Concordia.

<sup>67</sup> C'est le processus retenu par l'Université du Québec à Montréal.

Tableau 1. (suite)

Nom de l'établissement	Statut du programme de dépôt numérique	Numérisation rétrospective	Nombre de mémoires et de thèses disponibles
HEC Montréal	Papier	Aucune	S.O.
Polytechnique Montréal	Obligatoire	Aucune	701
Université de Sherbrooke	Papier	Aucune	S.O.
Université Laval	Obligatoire	En cours	5 783
Université du Québec à Chicoutimi	Papier	En cours	1 785
Université du Québec à Montréal	Papier	En cours	3 897
Université du Québec à Rimouski	Papier	En cours	458
Université du Québec à Trois-Rivières	Papier	En cours	2 510
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Papier	En cours	434
Université du Québec en Outaouais	Papier	Aucune	S.O.
École nationale d'administration publique	Papier	Aucune	S.O.
École de technologie supérieure	Obligatoire	Complétée	918
INRS	Papier	Aucune	S.O.

Des 17 universités québécoises, 11 diffusent d'une façon ou d'une autre les thèses et les mémoires de leurs étudiants. De ce nombre, six ont déjà implanté le dépôt numérique obligatoire.

Dans le cas des thèses et des mémoires comme pour les autres genres, ce sont le plus souvent des représentations numériques de documents imprimés qui sont données à lire, comme le choix du format PDF en témoigne. La nature innovante des recherches dont rendent compte les doctorants de même que l'absence de contraintes à la commercialisation feront peut-être en sorte que les thèses et

les mémoires s'affranchiront plus facilement des limites de la page imprimée.

Cette adoption du numérique s'est faite tout naturellement et bien avant l'arrivée du web pour ce qu'on appelait dans le monde de l'imprimé les « index bibliographiques » et qui sont devenus les « bases de données bibliographiques ».

### **Base de données bibliographiques : *Repère***

Repère est la seule base de données bibliographiques dépouillant des articles de revues et de magazines au Québec. Elle a été créée et est mise à jour par les Services documentaires multimédia (SDM), dont l'origine remonte à 1964<sup>68</sup>, alors que la Fédération des collèges classiques crée la « Centrale de catalogage ». L'objectif de cette organisation était de centraliser le catalogage et la classification des documents des bibliothèques des collèges classiques. En 1966, l'organisme devient la « Centrale des bibliothèques » et offre différents services à tout type de bibliothèques. En 1968, dans le contexte des profondes mutations des milieux de l'éducation au Québec, avec la disparition des collèges classiques et la création des cégeps, la Centrale est intégrée au ministère de l'Éducation. En 1982, elle devient une entreprise privée à but non lucratif et adopte le nom actuel, SDM, en 1988.

Vers 1965, dans le contexte du développement du « travail personnel » comme mode d'apprentissage, le besoin d'un index dépouillant les publications périodiques de langue française pour les bibliothèques d'enseignement est de plus en plus discuté au sein de la direction de la Centrale des bibliothèques. Les revues québécoises n'étant pas dépouillées par les index nord-américains ou européens, leurs articles n'étaient pas utilisés à leur juste valeur. Jean-Rémi Brault faisait valoir qu'une pareille entreprise dépassait les possibilités d'une seule bibliothèque. C'est Gabriel-C. Allard, directeur de la bibliothèque de l'Externat classique Sainte-Croix (qui deviendra le Collège de Maisonneuve) qui a développé ce projet en en faisant le sujet de son mémoire de maîtrise en bibliothéconomie

---

<sup>68</sup> Sur la création et l'histoire de SDM, consulter Jean-Rémi Brault, « De la Centrale de catalogage à la Centrale des bibliothèques (1964-1969) », *Documentation et Bibliothèques*, vol. 35, n° 3, 1989, p. 105-111 ; Paul Francoeur, « Les 25 ans de SDM : une histoire à suivre », *Documentation et bibliothèques*, vol. 36, n° 1, 1990, p. 5-9.

à l'Université McGill<sup>69</sup>. En 1966, le premier index de périodiques québécois est publié par les Presses de l'Université Laval, sous le titre *Index analytique*, fruit d'une collaboration entre la Bibliothèque de l'Université Laval et la Fédération des collèges classiques. En 1972, il est remplacé par *Périodex*, index analytique de périodiques de langue française publié par la Centrale des bibliothèques. La même année, la Bibliothèque nationale du Québec lance son propre index de périodiques, *Radar*, répertoire analytique d'articles de revues du Québec. En 1984, les deux publications fusionnent pour créer *Point de repère*, index analytique d'articles de périodiques québécois et étrangers, coédités par la Centrale des bibliothèques et la Bibliothèque nationale du Québec. Finalement, en 1994, il est remplacé par *Repère*, index analytique d'articles de périodiques de langue française, toujours le fruit d'une collaboration entre les deux institutions<sup>70</sup>.

*Repère* est disponible sur cédérom depuis 1992. Dès 1993, la base de données s'enrichit d'articles en texte intégral, numérisés par SDM, et en 1997, des liens vers les articles sont ajoutés. Alain Boucher, Claude Jourdain, Louise Marcotte et André Roux ont travaillé à la réalisation du premier cédérom de *Repère*. En 1998, la version web est mise en ligne. En 2005, sous la direction de Benoit Ferland, Claude Jourdain coordonne la mise en ligne d'une nouvelle génération de la base de données en utilisant la plateforme Horizon de Dynix. Il est assisté par Louise Marcotte et Thérèse Fonteneau. En 2013, *Repère* compte plus 558 000 références d'articles.

SDM offre également des services de préparation de notices pour les ouvrages. La BTLE<sup>71</sup> (Banque de titres de langue française) offre des services comparables, surtout utilisés par les libraires.

## **Dictionnaires : Le grand dictionnaire terminologique, l'Antidote de Druide, le Multidictionnaire et Usito**

Le genre dictionnaire tire plusieurs avantages du numérique par les possibilités de mise à jour en temps réel, la levée des contraintes d'espace tant en nombre de caractères que pour la présentation des définitions ou l'utilisation des liens hypertextuels. La préparation et la

<sup>69</sup> Jean-Rémi Brault, *Regard sur l'évolution des bibliothèques québécoises : récit d'un itinéraire professionnel*, Montréal, Éditions ASTED, 2004, p. 60.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 61-62.

<sup>71</sup> <http://www.btlf.qc.ca>.

gestion d'un dictionnaire se trouvent transformées par le numérique<sup>72</sup>. La portabilité des versions mobiles est d'un grand intérêt pour les lecteurs. Le Québec est riche de dictionnaires, dont certains sont disponibles sous forme numérique. Nous en retenons quatre qui offrent une version numérique.

## Le grand dictionnaire terminologique

*Le grand dictionnaire terminologique* (GDT)<sup>73</sup> est une banque de fiches terminologiques, chacune renseignant sur un concept lié à un domaine d'emploi spécialisé. Le GDT est publié par l'Office québécois de la langue française, qui en assure également la rédaction en collaboration avec des partenaires. La plus grande utilisation du français comme langue de travail a suscité le besoin d'une banque de terminologie dont les fiches proposent des termes en français et renseignant sur les termes équivalents dans diverses autres langues, notamment l'anglais. La fonction première du GDT est d'offrir à tous les milieux de travail et d'enseignement du Québec la terminologie afin de franciser leurs activités. Depuis 1974, ce sont des centaines de milliers de fiches couvrant une multitude de domaines, particulièrement dans les secteurs scientifiques et techniques, qui sont présentées aux lecteurs, d'abord par la *Banque de terminologie du Québec*, qui est devenue en 1997 *Le grand dictionnaire terminologique*. De 1981 à 1995, l'accès était offert par terminal pour les abonnés, et ensuite sur cédérom de 1995 à 2001. Depuis 2000, le GDT est disponible gratuitement dans internet<sup>74</sup>.

## L'Antidote de Druide

Druide informatique est une entreprise québécoise fondée en 1993 par Éric Brunelle, Bertrand Pelletier et André d'Orsonnens. Elle est spécialisée dans l'édition et la distribution de logiciels. Son produit

<sup>72</sup> John Humbley, « Nouveaux dictionnaires, nouveaux rapports avec les utilisateurs », *Meta*, vol. 47, n° 1, 2002, p. 95-104; Roda P. Roberts et Lucie Langlois, « L'apport de l'informatique à la recherche lexicographique », *Meta*, vol. 46, n° 4, 2001, p. 711-720.

<sup>73</sup> <http://www.granddictionnaire.ca/>.

<sup>74</sup> Gouvernement du Québec, Office de la langue française, « Le grand dictionnaire terminologique en bref 2012 », *Gouvernement du Québec. Office de la langue française*, 2012. [http://www.granddictionnaire.ca/Gdt\\_en\\_bref.aspx](http://www.granddictionnaire.ca/Gdt_en_bref.aspx).

phare, *Antidote*, est un logiciel d'aide à la rédaction utilisée dans toute la francophonie. Grâce à l'expertise linguistique développée par Druide en grammaire formelle, en lexicographie et en sémantique, au-delà d'un correcteur, *Antidote* réunit plusieurs dictionnaires : définitions, synonymes, antonymes, cooccurrences, analogies, conjugaisons. Ce sont plus de 125 000 mots, 40 000 locutions, 1 000 000 de synonymes, 9 000 verbes conjugués ainsi que des guides, notamment d'orthographe, de correspondance et de typographie, qui sont offerts aux utilisateurs d'*Antidote*<sup>75</sup>.

### Multidictionnaire de la langue française

Selon l'auteure du *Multidictionnaire*, Marie-Éva de Villers, l'objectif de cette publication est d'offrir un mode d'emploi complet et actuel de la langue française sous toutes ses facettes en décrivant le français de tous les francophones ainsi que le bon usage québécois. Il intègre en un seul ordre alphabétique l'orthographe, la grammaire, la syntaxe, la typographie, les difficultés, les québécismes, les conjugaisons, les locutions figées et les interférences entre le français et l'anglais. Depuis la publication de sa première édition en 1998, ce sont des centaines de milliers d'exemplaires de la version imprimée qui ont été diffusés au Québec et en France. En 2001, l'éditeur du *Multidictionnaire* en commercialise la première version sur cédérom. En 2013, les lecteurs du *Multidictionnaire* peuvent le consulter sous forme de logiciel, de livrel ou d'applications mobiles pour téléphone ou tablette<sup>76</sup>.

### Usito

*Usito* est un dictionnaire général du français qui répond aux besoins de communication des francophones du Québec et du Canada en tenant compte du contexte référentiel québécois et nord-américain, tout en assurant les liens avec la francophonie dans son ensemble. Il a été développé dans le cadre du projet *FRANQUS* (Français Québécois : Usage Standard) de l'Université de Sherbrooke, sous la direction d'Hélène Cajole-Laganière, de Pierre Martel et de

<sup>75</sup> Druide informatique, « Druide : profil », 2013. <http://www.druide.com/profil>.

<sup>76</sup> Québec Amérique, *Multidictionnaire de la langue française*, 5e édition 2013. <http://multidictionnaire.com/index.php>.

Chantal-Édith Masson. *Usito* est la version commercialisée qui a été lancée en 2013 par les Éditions Delisme<sup>77</sup>. Pour le moment, seul l'abonnement annuel au prix de 39,99\$ est offert pour les individus et l'abonnement institutionnel est possible sur demande. Même si le projet comportait au départ l'idée d'une version imprimée, ce dictionnaire a été réalisé de bout en bout sous forme numérique et son infrastructure informatique pour la préparation et la diffusion du dictionnaire est basée sur XML<sup>78</sup>. Le dictionnaire *Usito* comporte quelque 60 000 mots traités dans plus de 46 000 articles complets. Il intègre plus de 35 000 citations, 200 notices biographiques et plus de 350 infobulles qui servent de guide au lecteur<sup>79</sup>.

### Textes juridiques : LEXUM et la SOQUIJ

Le dernier genre que nous abordons est celui du texte juridique. Là aussi, les besoins des lecteurs ainsi que les possibilités qu'offrait le numérique ont rapidement donné lieu à une offre de qualité.

#### LEXUM

LEXUM regroupe des spécialistes des questions reliées à l'édition et à la diffusion numériques de l'information juridique. D'abord au sein du Centre de recherche en droit public de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, LEXUM est devenu une entreprise privée en 2010. En 1992, LEXUM est chargé de la publication des décisions de la Cour suprême du Canada sur internet. Il s'agit du premier site web d'information juridique au Canada et du premier site juridique bilingue au monde. L'équipe dirigée par le professeur de droit Daniel Poulin développe une expertise en édition numérique, d'abord en

---

<sup>77</sup> « Du projet Franqus au dictionnaire Usito 2013 », Éditions Delisme. <http://www.usito.com/du-projet-franqus-au-dictionnaire-usito/>.

<sup>78</sup> Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel, « Le système de marques d'usage et de marques normatives dans le dictionnaire du français de l'Équipe FRANQUS », dans Monique C. Cormier (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec : de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008, p. 389; 394.

<sup>79</sup> Hélène Cajolet-Laganière et Serge D'Amico, « Le groupe FRANQUS met en ligne une première version complète de son dictionnaire », *Correspondance*, vol. 17, n° 1, 2011, <http://correspo.ccdmd.qc.ca/Cor17-1/Franqus.html>.

SGML et en XML par la suite, qui lui permet d'offrir des services à de nombreuses institutions juridiques canadiennes, dont le Service administratif des tribunaux judiciaires, le ministère de la Justice du Canada ou la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada<sup>80</sup>. La réalisation du LEXUM la plus utilisée est la plateforme CanLII de l'Institut canadien d'information juridique, un organisme sans but lucratif géré par la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada, dont la mission est d'offrir un accès en ligne gratuit au droit canadien. Financée grâce aux contributions des avocats et des notaires canadiens, CanLII publie et diffuse en accès libre les jugements et autres décisions des tribunaux canadiens ainsi que les lois et les règlements de toutes les compétences législatives du Canada. En 2012, CanLII comprenait plus d'un million de jugements et des centaines de milliers de textes législatifs. Daniel Poulin et l'équipe du LEXUM ont réussi, sur le plan technologique, à créer des processus d'édition respectant les plus hauts niveaux de qualité, tout en définissant un modèle économique pour assurer l'accès gratuit aux corpus juridiques<sup>81</sup>.

LEXUM compte plusieurs autres réalisations qui démontrent son rôle de chef de file en édition numérique : eDoctrine du Centre d'accès à l'information juridique comporte plusieurs collections de doctrine ; Decisia, utilisé par le Conseil canadien des relations industrielles, pour offrir un accès plus convivial à leurs décisions ; la publication en ligne des recueils de jurisprudence de la Guyane comportant les décisions des cours supérieures de ce pays ; les règles de procédures civiles annotées de la Nouvelle-Écosse, ou le service OyezOyez, pour le canton de Brock, qui donne accès à la documentation municipale<sup>82</sup>.

## **Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)**

Fondée en 1976, la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) a pour mission de recueillir, d'analyser, de diffuser et de publier l'information juridique en provenance des tribunaux et des

<sup>80</sup> Robert Cassius de Linval, « Fidèle à ses habitudes : le CRDP de l'Université de Montréal innove encore », *Journal du Barreau*, vol. 29, n° 16, 1997, <http://www.barreau.qc.ca/pdf/journal/vol29/no16/crdp.html>.

<sup>81</sup> Sur l'histoire du LEXUM et son modèle économique assurant l'accès libre, voir Daniel Poulin, « Free Access to Law in Canada - How and Why? », *Legal Information Management*, vol. 12, n° 3, 2012, p. 165-172.

<sup>82</sup> LEXUM, « Lexum : à propos ». <http://www.lexum.com/fr/about/index.html>.

institutions. Son objectif est d'offrir une expertise et des outils de recherche performants donnant accès à un contenu exhaustif. Ses clients sont les professionnels des milieux juridiques, des affaires et du travail et le public en général. La SOQUIJ tient son mandat de l'Assemblée nationale du Québec et relève du ministre de la Justice. Ses collections comportent la législation, la jurisprudence, la doctrine et les plunitifs des cours du Québec. Jusqu'en 2001, la SOQUIJ détenait un monopole de facto pour la publication de la jurisprudence.

## Conclusion

Ce panorama, bien qu'incomplet, témoigne du dynamisme et de la vitalité des activités d'édition numérique au Québec. Trois observations peuvent être faites en guise de conclusion. D'abord, dans tous ces projets, on retrouve des bâtisseurs qui ont démontré des qualités d'entrepreneurs, tant dans les entreprises privées que dans les organismes publics. Ensuite, plusieurs de ces réalisations à l'aube de l'histoire de l'édition numérique font preuve d'une capacité à s'inscrire dans le développement de nouveaux modèles pour la production et la diffusion de la culture et des résultats de la recherche. Finalement, la qualité des produits, des services et des expertises développés au Québec en matière d'édition numérique a été reconnue à plusieurs occasions par l'établissement de partenariats ou de coopérations à l'échelle internationale.

Au moment de l'amorce de la troisième révolution du livre<sup>83</sup>, nous observons le plus souvent que l'activité éditoriale donne lieu à une simple translation des pratiques et, jusqu'à un certain point, des formes de représentation de l'imprimé au numérique : l'utilisation du format PDF, qui donne à voir à l'écran l'image d'une page imprimée, ou encore les calques des modèles économiques des éditeurs et des agrégateurs, qui permettent d'emprunter et même de « réserver » un livre numérique rendu disponible par une bibliothèque publique, sont deux exemples.

---

<sup>83</sup> Alain Mercier et Musée des arts et métiers (France), *Les trois révolutions du livre : catalogue de l'exposition du Musée des arts et métiers*, 8 octobre 2002-5 janvier 2003, 2002, 511 p. ; Frédéric Barbier, « D'une mutation l'autre : les temps longs de l'histoire du livre », *Revue française d'histoire du livre*, n° 106-109, p. 7-18, 2001. Comparer avec Roger Chartier, *Écouter les morts avec les yeux*, Paris, Collège de France / Fayard, 2008, 71 p.

Le chemin parcouru peut sembler bien court devant tout ce qui reste à accomplir pour réaliser pleinement la transition de la culture de l'imprimé à celle du numérique. En particulier, le grand chantier de numérisation patrimoniale des collections historiques comme des fonds des éditeurs reste un défi entier par son ampleur et par les difficultés de tous ordres à le réaliser en respectant des normes techniques de première qualité.

## SUMMARY

Digital publishing is still in its infancy, but it is useful to relate what might be called the prologue to the history of digital publishing in French in Quebec. This article presents the actors who have contributed, and continue to contribute, to the transition from print to digital culture in Quebec. It offers a panoramic view of this transition in the various publishing genres from newspapers and magazines, to journals, books, theses, dictionaries, bibliographical databases, and legal texts. A typology of the actors working in these different genres emerges, comprising publisher, aggregator (general or specialist), distributor, production technician, retailer, and librarian. The builders of Quebec's digital publishing milieu are acknowledged through brief descriptions of their projects and enterprises. Many of them have displayed a notable capacity to engage in the development of new models for the production and diffusion of culture and research. The quality of their products, services, and expertise has been recognized several times over through international partnerships and co-operative ventures.